

Vétérinaires



L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV) ont lancé un site internet consacré à la nouvelle version de l'index des médicaments vétérinaires autorisés en France. L'objectif est de faciliter l'accès aux informations réglementaires sur les médicaments vétérinaires aux professionnels de santé mais aussi au grand public.

Près de 3 000 médicaments sont ainsi recensés, avec pour chacun un résumé des caractéristiques du produit (nom, titulaire de l'AMM, date de mise sur le marché...), ainsi que le rapport public d'évaluation (RPE) lorsqu'il est disponible. Classés par ordre alphabétique, les médicaments sont également accessibles par un moteur de recherche qui propose de prospecter à partir de plusieurs critères (nom, n° ANMV, nom du titulaire, espèce, forme pharmaceutique, condition de délivrance, substance...). Il est également possible d'effectuer une recherche à partir d'éléments contenus dans le résumé des caractéristiques du produit (temps d'attente, effet indésirable, etc.). Les résultats de la recherche peuvent être exportés sous un format tableur.

Pour consulter l'index des médicaments vétérinaires, rendez-vous sur : www.ircp.anmv.anses.fr.